

La succession du cardinal Danneels. Le contexte, un catholicisme en voie d'extinction (2)

Author : Riposte Catholique

Categories : [Episcopats locaux](#)

Date : 29 septembre 2009

Quelques coups de sonde serviront à décrire l'état du catholicisme belge. Ainsi, le silence, ou pire, de l'épiscopat en matière d'homosexualité.

- En mai 1996, dans *Pastoralia*, revue officielle de l'Archevêché de Malines-Bruxelles, l'abbé Cosijns (adjoint de l'évêque auxiliaire pour Bruxelles, Mgr De Kesel), déclarait : « Dans la relation homosexuelle aussi, des personnes peuvent trouver le chemin de Dieu. »

- En septembre 1999, ouverture à l'Université catholique de Louvain (de langue française) un chantier « Accueil Homosexualité », donnant des liens avec le Cercle Homosexuel de Louvain-la-Neuve et des sites gays, lesbiens et bisexuels, des informations sur la Gay Pride et les réunions de prêtres gays, avec photos, topos sur les communautés, les rendez-vous, l'adoption.

- Le 5 avril 2000, dans l'hebdomadaire *Tertio*, le P. Roger Burggraeve, professeur de théologie morale à la Katholieke Universiteit Leuven, prenait position en faveur de l'adoption par les couples homosexuels.

- Le 15 décembre 2001, *Le Soir* publiait un article de professeurs, dont deux de l'Université catholique de Louvain, défendant le principe du mariage des homosexuels.

- Il est vrai qu'en 2001, dans *Dialogue avec des ados sur la vie et la foi* (éditions Fidélité), le cardinal Danneels avait osé dire : « Un mariage hétérosexuel est plus riche, ne fût-ce que parce qu'il offre la possibilité d'avoir ses propres enfants ».

- Le 26 Juin 2002, était signée la « Déclaration Commune sur le Traitement égal de l'hétérosexualité et de la sexualité homosexuelle, lesbienne et bisexuelle dans l'enseignement », entre le ministère de l'éducation et des organismes d'enseignement, dont le Secrétariat général Flamand de l'Enseignement Catholique : « Chacun avec ses moyens appropriés, tendra vers un climat d'enseignement, de vie et de travail, ouvert pour les homosexuels, les lesbiennes et les bisexuels » (vidéo, institution d'une « semaine de la diversité »).

- En 2002, publication par ce même Secrétariat de l'Enseignement Catholique d'un livre avec vidéo : *Sois sympa quand tu fais l'amour (Vrij vriendelijk*: connotation d'attitude conviviale et responsable dans les rapports sexuels), avec collaboration des délégués des évêchés d'Hasselt, d'Anvers, de Bruges, de Malines-Bruxelles, de Gand : « L'homosexualité et l'hétérosexualité ne peuvent pas être traitées à part ».

- Le 3 mai 2005, *Cathobel* (émettant sur le site officiel de l'Eglise de Belgique) annonçait que des paroisses de Bruxelles seront désormais parties prenantes de l'eucharistie qui précèdera la Gay Pride, avec messe à ND du Bon-Secours (organisée par les associations chrétiennes homosexuelles, dont la Communauté du Christ Libérateur). L'année suivante, l'autel étant recouvert d'un drapeau gay. Mgr De Kesel, poulain du cardinal Danneels, disait « soutenir de tout cœur cette initiative ». (Le 1^{er} décembre 2008, Mgr Josten, évêque de Liège, participait à une soirée œcuménique de lutte contre le Sida organisée par la Communauté du Christ Libérateur).

- Il est vrai que, le 31 mai 2005, une déclaration des évêques à propos de l'adoption d'enfants par des couples homosexuels, avait osé : « Avoir permis d'appeler "mariage" l'union de deux hommes ou de deux femmes est déjà un détournement du sens des mots et surtout de la réalité fondamentale qu'ils désignent. Légaliser de surcroît l'adoption dans un tel contexte augmenterait encore la confusion ».

- Le 11 mars 2006, à l'Interdiocesaan Pastoraal Beraad, l'abbé Eric de Beukelaer, porte-parole des évêques de Belgique et recteur du séminaire de Louvain-la-Neuve déclarait : « Selon moi toute forme de célébration d'église d'une relation homosexuelle (avec bénédiction, etc.) doit être

évitée, car elle est source de confusion... Ce qui est possible, c'est que le ministre liturgique aille prier avec ces personnes et leurs proches (chez eux, à la maison, dans une chapelle) ».

- Heureusement, le 4 avril 2007, Mgr Léonard, évêque de Namur, dans un entretien à *Téléoustique*, avait parlé « d'anormalité » au sujet de l'homosexualité. Acte « anormal » : presque un péché... D'où la tempête dans tout le Royaume et le lynchage médiatique qu'on imagine, bientôt suivis des explications embarrassées de Mgr Léonard. Un seul évêque!